



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 MARS 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 mars 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 mars 2010

AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA GARE -
CONSULTATION PAR PROCEDURE ADAPTEE -
AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHE DE
TRAVAUX

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 17 mars 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO

Secrétaire de séance : M. Nicolas MARJAULT

Excusés avant donné pouvoir :

- Josiane METAYER donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Alain PIVETEAU
- Aurélien MANSART donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

Mme Françoise BILLY - Mme Maryvonne ARDOUIN

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA GARE - CONSULTATION PAR
PROCEDURE ADAPTEE - AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ
DE TRAVAUX**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

L'aménagement de la rue de la Gare, en raison d'importantes dégradations constatées sur cet axe majeur, a fait l'objet d'un projet de réfection par le bureau d'études Voirie de la Direction des Espaces Publics.

Les futurs travaux sont décomposés en une tranche ferme qui consiste en l'aménagement complet entre la place du Roulage et la rue du 14 juillet, incluant la création de bandes cyclables, la mise aux normes des arrêts de bus, la reprise des zones de stationnement et le revêtement des trottoirs. La tranche conditionnelle porte uniquement sur la réfection des trottoirs situés entre la rue du 14 juillet et la rue Mazagran (non comprise la réfection de la chaussée).

Le démarrage des travaux est prévu en juin 2010 pour une durée globale de 2 mois pour la tranche ferme et de 1,5 mois pour la tranche conditionnelle.

Dans le cadre de la consultation par procédure adaptée, la commission "marchés" s'est réunie le 1er mars 2010 pour avis sur le choix de l'attributaire.

La dépense sera imputée au BP 2010 – Chapitre 21 - Fonction 8221 – Article 2151.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché de travaux attribué à BOISLIVEAU TP pour un montant de :
 - Tranche ferme : 98 167,00 € HT, soit 117 407,73 € TTC
 - Tranche conditionnelle : 70 860,56 € HT, soit 84 749,23 € TTC
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE